



Une division d'Hydro-Québec

Expansion du réseau de transport en Minganie  
*Raccordement des centrales de la Romaine*

## ***Embauche régionale et retombées économiques***

Mai 2010

### ***Embauche régionale***

- **Hydro-Québec favorise l'embauche régionale. Il existe des procédures et des moyens éprouvés pour maximiser cette embauche**
  - **Les entrepreneurs sont responsables de l'embauche**
  - **Les agents syndicaux s'assurent que les entrepreneurs embauchent en priorité la main-d'œuvre de la région**
  - **Des réunions de démarrage sont prévues pour chaque contrat d'envergure visant à échanger sur la planification de la main-d'œuvre. L'entrepreneur, Hydro-Québec et les unités syndicales y participent**
  - **Le mode d'attribution des contrats influence également l'embauche régionale**

*Raccordement des centrales de la Romaine*

## ***Attribution des contrats***

- **Pour favoriser la participation régionale, Hydro-Québec utilise des :**
  - appels d'offres restreints à des entreprises de la région
  - appels d'offres sur invitation
  - contrats de gré à gré avec des entreprises innues
  - la clause de sous-traitance pour les contrats attribués à des entreprises provinciales
- **Ces différents moyens sont réalisés en donnant préséance à la qualité, à la compétitivité et au respect des échéanciers**

*Raccordement des centrales de la Romaine*

## ***Comité des retombées économiques***

- **Le comité des retombées économiques restreint pour les centrales et les lignes a aussi pour mission d'assurer une participation optimale des entreprises nord-côtières**
- **Participants au comité :**
  - Hydro-Québec
  - CLD de chacune des MRC
  - COMAX de la Minganie
  - Communautés innues

*Raccordement des centrales de la Romaine*

## ***Participation des innus***

- **Mesures pour favoriser l'intégration de travailleurs et d'entreprises innues :**
  - embauche par Hydro-Québec d'un conseiller en emploi innu sur le chantier ;
  - intégration du conseiller en emploi innu au comité « vie de chantier » ;
  - embauche d'un travailleur social sur le chantier ;
  - information de la disponibilité de la main-d'œuvre innue auprès des entrepreneurs ;
  - organisation d'ateliers d'information et de préparation en emploi pour les Innus ;
  - création d'un fonds de formation ;
  - contrats de gré à gré

*Raccordement des centrales de la Romaine*

## ***Pourcentage de main-d'œuvre régionale\****

- **Ce pourcentage dépend de la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée dans la région**
- **Notre expérience passée nous permet d'estimer ce ratio à 55 %**
- **À titre indicatif, le projet de centrales de la Romaine respecte les prévisions :**
  - **Au 18 avril 2010, 66 % de main-d'œuvre régionale, dont 9 % de main-d'œuvre innue**

\* Côte Nord : de Tadoussac à Blanc-Sablon

*Raccordement des centrales de la Romaine*